

Manent Weyer

LE PETIT CORPATUS



JUILLET 1995

N° 131

COMMUNE DE CORPS

Bureau de vote de la commune de e CORPS Elections Municipales du 11 JUIN 1995

ÉTAT DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

C. p. 3

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1)	NOMBRE DE SUFFRAGES RESPECTIVEMENT OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
M. DR CARDIN Gérard	240 élu	DEUX CENT QUARANTE
M. REYNIER duc	228 élu	DEUX CENT VINGT HUIT
M. GONSOLIN Jean-Marie	220 élu	DEUX CENT VINGT
M. TISSOT Franck	217 élu	DEUX CENT DIX SEPT
M. GARAUD Franck	212 élu	DEUX CENT DOUZE
M. FRANCOU Magali	211 élue	DEUX CENT ONZE
M. ROUX Gisèle	208 élue	DEUX CENT HUIT
M. CALVAT Pascal	203 élu	DEUX CENT TROIS
M. BOUXANGER Gérard	202 élu	DEUX CENT DEUX
M. MARCOU Christophe	198 élu	CENT QUATRE VINGT HUIT
M. COBBY Marc	194	CENT QUATRE VINGT QUATRE
M. PASDRHADIAN Gaspard	192	CENT QUATRE VINGT DOUZE
M. GEISSER Michel	190	CENT QUATRE VINGT DIX
M. MICHELAND Marie	189	CENT QUATRE VINGT NEUF
M. MASSIER Rose-Aimée	185	CENT QUATRE VINGT CINQ
M. MATHIEU Marie-Charlotte	182	CENT QUATRE VINGT DEUX
M. PELLISSIER Eugène	180	CENT QUATRE VINGT
M. PERRAULT Christian	171	CENT SOIXANTE ET ONZE
M. BERNARD René	170	CENT SOIXANTE DIX
M. GAUDET Michel	168	CENT SOIXANTE HUIT
M. PORCERO Emile	167	CENT SOIXANTE SEPT
M. HALLEAU André	163	CENT SOIXANTE TROIS
M. BONDARNAUD Colette	162	CENT SOIXANTE DEUX
M. DELOR Michel	162	CENT SOIXANTE DEUX
M. DUNAS Bernard	162	CENT SOIXANTE DEUX
M. DALGER Guy	160	CENT SOIXANTE
M. QUEYDAN Henri	157	CENT CINQUANTE SEPT
M. QUEYDAN Gilbert	149	CENT QUARANTE NEUF
M. BLANC Jean	138	CENT TRENTES HUIT
M. DEIANA Adriana	128	CENT VINGT HUIT

Elections Municipales du 18 JUIN 1995

Bureau de vote de la commune de CORPS

Intercalaire n° _____

ÉTAT DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

C. p.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1)	NOMBRE DE SUFFRAGES RESPECTIVEMENT OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
M. DUHENIL Patricia	182 élue	CENT QUATRE VINGT DEUX
M. COBBY Marc	177 élu	CENT SOIXANTE DIX SEPT
M. PASDRHADIAN Gaspard	172 élu	CENT SOIXANTE DOUZE
M. CROCHON Brigitte	164 élue	CENT SOIXANTE QUATRE
M. PELLISSIER Eugène	148 élu	CENT QUARANTE HUIT
M. GEISSER Michel	95	QUATRE VINGT CINQUE

DÉPARTEMENT
de ISERE

ARRONDISSEMENT
de GRENOBLE

CANTON
de CORPS

COMMUNE
de CORPS

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN (1)

PROCÈS-VERBAL

de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et de 4 adjoints

NOTA. — ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du Conseil municipal. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au préfet ou sous-préfet et l'autre reste déposé au Secrétariat de la Mairie.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze le 23 JUIN à 21^H heures, les membres du Conseil municipal de la commune de CORPS proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 11 et 18 JUIN 1995 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L121-10 et L122-5 du Code des communes.

Étaient présents MM. les Conseillers municipaux :

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>CARDIN Gérard</u> 2. <u>REYNIER Luc</u> 3. <u>CONSOVIN Jean-Marc</u> 4. <u>TISSOT Franck</u> 5. <u>GARAUD Franck</u> 6. <u>FRANCOU Magali</u> 7. <u>ROUX Cécile</u> 8. <u>CALVOT Pascal</u> 9. <u>BOULANGER Gérard</u> 10. <u>MARGOU Christophe</u> 11. <u>DUMENIL Patricia</u> 12. <u>CORBY Marc</u> | <ol style="list-style-type: none"> 13. <u>PASDRMAJIAN Gaspard</u> 14. <u>CROCHON Brigitte</u> 15. <u>PELLISSIER Eugène</u> 16. _____ 17. _____ 18. _____ 19. _____ 20. _____ 21. _____ 22. _____ 23. _____ |
|--|---|

Absents MM. (1) _____

(1) Indiquer si les Conseillers absents se sont fait ou ne se sont pas fait excuser.
(2) Ou adjoint ou Conseiller municipal faisant fonctions de Maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. CARDIN Gérard Maire (2), qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. CARDIN, REYNIER, CONSOVIN, TISSOT, GARAUD, FRANCOU, ROUX, CALVOT, BOULANGER, MARGOU, DUMENIL, CORBY, PASDRMAJIAN, CROCHON, PELLISSIER

dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.
M. PELLISSIER le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.
Le Conseil a choisi pour secrétaire M. GARAUD

ÉLECTION DU MAIRE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des Articles L122-4, L122-5 et L122-8 du Code des communes, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L122-4 du Code des communes.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (3)	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue (4)	8

Ont obtenu

M.	<u>CARDIN Gérard</u> (5) <u>quatorze</u>	voix (6) <u>14</u>
M.	_____	voix (_____)
M.	_____	voix (_____)
M.	_____	voix (_____)

M. (7) CARDIN Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

(3) Ces bulletins devront être annexés au procès-verbal.
(4) Lorsque le nombre des suffrages exprimés est impair, la majorité se calcule d'après le nombre pair immédiatement supérieur. Ainsi, s'il y a 11 suffrages exprimés, la majorité est 6.
(5) Mettre le nombre de voix en lettres.
(6) Mettre le nombre de voix en chiffres.
(7) Les lignes qui suivent doivent être bilignées si aucun des candidats n'obtient la majorité absolue.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1)	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés.	14
Majorité absolue (2)	8
Ont obtenu { M. ^{nr} <u>FRANCOU Magali</u> (3) <u>quatorze</u> voix (4) <u>14</u>)	
{ M. _____ voix (_____)	
{ M. _____ voix (_____)	
{ M. _____ voix (_____)	
M. (5) _____ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.	

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1)	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés.	14
Majorité absolue (2)	8
Ont obtenu { M. <u>BOUANGER Gérard</u> (3) <u>quatorze</u> voix (4) <u>14</u>)	
{ M. _____ voix (_____)	
{ M. _____ voix (_____)	
{ M. _____ voix (_____)	
M. (5) <u>BOUANGER Gérard</u> ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.	
absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.	

Signature des membres présents (2) :

Le Doyen d'âge du Conseil,

La Maire,

Les Membres du Conseil municipal,

La Secrétaire,

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JUIN 1995.

PRESENTS :

MM. CARDIN, FRANCOU, ROUX, BOULANGER, CORBY, GONSOLIN, REYNIER, TISSOT, GARAUD, CALVAT, PASDRMADJIAN, DUMENIL, CROCHON, MARCOU.

ABSENT :

M. PELLISSIER.

ORDRE DU JOUR :

- I) - Office du Tourisme ;
- II) - Délégués des Commissions et Syndicats Intercommunaux ;
- III) - Demande des Jeunes pour une Salle ;
- IV) - Subvention ponton Zodiac Gendarmerie ;
- V) - Emplacement Marché ;
- VI) - Urbanisme ;
- VII) - Eclairage Jeu de Boules ;
- VIII) - Plan de Financement de la rénovation du Village de Vacances pour Subvention 5B.
- IX) - Crédit Agricole : Régularisation Prêt Provinces de France de 3 500 000F;

I) Office du Tourisme :

a) M.Le MAIRE donne lecture des lettres de MM.GIELLY et BLANC qui ne peuvent assister à la reunion de ce soir .

M. Le MAIRE propose que l'on reprenne contact avec eux pour une nouvelle reunion la semaine prochaine le Samedi 08/07 à 14H.

b) M.le MAIRE informe le Conseil Municipal de la nécessité d'embaucher un surveillant de baignade pour la plage du Sauter et propose M.BERNARD Lionel pour cet emploi .
Accord du Conseil Municipal .

c) M. Le MAIRE rappelle que l'Office du Tourisme ne veut plus s'occuper de la Gestion du toboggan nautique et propose que M. COSTA Michel soit chargé de son fonctionnement pour cet été ; d'autre part, il y aurait lieu de créer une régie de recettes pour verser le produit de la location en perception.
Accord du Conseil Municipal .

II) Délégués des Commissions et Syndicats Intercommunaux :

COMMISSION INFORMATION , BULLETIN MUNICIPAL :

MM. FRANCOU (responsable) , GARAUD , GONSOLIN .

COMMISSION LOGEMENT :

MM. DUMENIL (responsable) , TISSOT , CORBY , ROUX , CALVAT .

COMMISSION ENVIRONNEMENT , ORDURES MENAGERES , A.F.P. de BOUSTIGUE :

MM. GONSOLIN (responsable) , PELLISSIER FRANCOU , TISSOT , MARCOU , BOULANGER .

COMMISSION AMENAGEMENT , TOURISME :

MM. TISSOT (responsable) , MARCOU , CALVAT , REYNIER , GARAUD , CORBY , PELLISSIER , BOULANGER .

COMMISSION TRANSPORTS , EMPLOYES COMMUNAUX :

MM. FRANCOU (responsable) , GONSOLIN , CORBY , ROUX .

COMMISSION TRAVAUX , URBANISME , APPEL D'OFFRES :

MM. CARDIN , ROUX , FRANCOU , REYNIER , BOULANGER (Responsable) , MARCOU , PASDRMADJIAN , GONSOLIN , DUMENIL , PELLISSIER .

COMMISSION du BUDGET :

MM. GARAUD (responsable) , FRANCOU , REYNIER , DUMENIL , TISSOT .

COMMISSION SPORTS JEUNESSE :

MM. REYNIER , (responsable) , GARAUD , BOULANGER , CROCHON .

COMMISSION du MARCHÉ :

M. MARCOU .

BUREAU D'AIDE SOCIALE :

MM. ROUX , PELLISSIER , CORBY , GONSOLIN DUMENIL .

S.I.C.O.M. :

MM. GONSOLIN , PASDRMADJIAN .

SYNDICAT DRAC-SOULOISE :

MM. GONSOLIN , ROUX .

S.M.I.M.E. :

MM. TISSOT , FRANCOU .

S.I.C.T.D.M. :

M. GONSOLIN .

S.I.V.O.M. :

MM. ROUX , FRANCOU , titulaires ;
MM. REYNIER , GONSOLIN , suppléants .

COMMISSION ANIMATIONS, CULTURE, FETES :

MM. MARCOU (Responsable) , ROUX , DUMENIL REYNIER .

COMMISSION ECOLES , JUMELAGE :

MM. CROCHON (responsable) , REYNIER ROUX , CORBY (Jumelage) .

III) Demande des Jeunes pour une Salle :

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de plusieurs jeunes pour l'utilisation de la pièce située au-dessus de la salle des Fêtes comme salle de réunions .
Le Conseil Municipal donne son accord pour le prêt de cette pièce , décide de nommer comme responsables du local MM.BOUVIER Sébastien et MASSE Rodolphe et demande aux employés communaux d'établir la liste des matériaux nécessaires à la remise en état de la pièce et de vérifier la conformité du branchement électrique ainsi que la couverture par les assurances de ce local.

IV) Subvention ponton pour Zodiac Gendarmerie :

M. Le Maire fait état du souhait de la Gendarmerie de CORPS d'avoir un ponton pour amarrer le Zodiac qu'ils viennent d'obtenir pour la Sécurité du plan d'eau du lac du Sautet .
Le Conseil Municipal donne son accord pour que la Mairie sollicite le conseil Général pour l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un ponton .

V) Emplacement marché :

M. Le MAIRE donne lecture de la lettre des Commerçants de CORPS demandant le déplacement du Marché du Parking PRAYER pendant les 2 mois d'été vers la Grand' Rue et la rue de la descente de la place.

ONT VOTE :

POUR le déplacement du Marché :

MM.CARDIN , ROUX , TISSOT , MARCOU .

CONTRE le déplacement du Marché :

MM.GONSOLIN, CORBY , GARAUD , CALVAT , REYNIER ,
BOULANGER , FRANCOU , DUMENIL , PASDRMADJIAN .

ABSTENTION : Mme CROCHON .

VI) Urbanisme :

M.BOULANGER présente plusieurs dossiers :

- Permis de construire pour la rénovation du Village de Vacances , déclarations de travaux exemptés de permis pour les propriétés RICARD et DELOR Louis .
Pas d'observations du Conseil Municipal .

- Ont été évoqués , d'autre part , les dossiers concernant le poulailler de M.JOURDAN et les problèmes d'assainissement au Hameau du Coin ; dossiers à suivre .

VII) Eclairage du jeu de boules :

M. le Maire fait état de la demande de Société "La Boule du Chamois" pour l'installation de projecteurs sur le Boulodrome pour un coût de 12 000 F H.T.

Le Conseil Municipal charge M. Le Maire de demander une subvention auprès du Conseil Général et l'autorisation de la Chambre Régionale des Comptes , car cette dépense n'étant pas inscrite au BP 95 , il est impossible actuellement de la régler .

VIII) Plan de financement de la rénovation du Village de Vacances pour la subvention 5B :

M.Le Maire présente le plan de financement de la rénovation du Village de Vacances ainsi constitué :

SUBVENTIONS :

Tourisme	:	931 000 F.
C.A.F.	:	879 000 F.
Conseil Régional	:	1 043 000 F.
Charbonnages	:	1 000 000 F.
5 B	:	700 000 F.
Conseil Général	:	2 406 000 F.
pport L.V.T.	:	1 700 000 F.
TOTAL	:	8 659 000 F.

MONTANT DES TRAVAUX :
6.903 000 F.

T.V.A. 20,6 % : 1 422 018 F.

MONTANT DES TRAVAUX T.T.C.:

: 8 325 018 F.

RESTE A LA COMMUNE :
: 333 982 F.

Approbation du Conseil Municipal .

IX) Crédit Agricole : Régularisation Prêt Provinces de France :

M.Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Crédit Agricole qui nous demande , dans le cadre de la régularisation intervenant au cours de la mise en place du prêt de 9 212 000 F , le rachat de l'emprunt obligataire qui avait été fait pour le prêt du Groupement des Provinces de France de 3 500 000 F.
Accord du Conseil Municipal .

- INFORMATIONS DIVERSES -

M.Le Maire propose qu'après chaque reunion du Conseil Municipal le compte rendu soit établi par Mmes ROUX et ARBOUET respectivement pour la Mairie et le Petit Corpatus.

M.Le Maire fait état de la demande de certains parents pour que l'on mette en place un ramassage supplémentaire sur PELLAFOL pour les enfants qui vont au Collège et au Lycée . Cette demande sera à soumettre à l'approbation du Service Transport du Conseil Général .

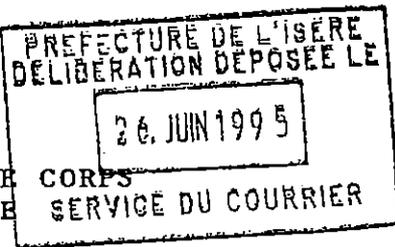
Dans le cadre du ramassage des ordures Ménagères , il serait souhaitable de séparer la totalité des verres du reste des déchets . M.Le MAIRE propose que l'on demande aux restaurateurs de mettre les bouteilles de coté et que , dans un premier temps , un bénéficiaire de C.E.S. se charge de la collecte de ces verres et les emmène aux bacs prévus à cet effet , le lundi matin.

Mme ROUX fait état du projet d'érection d'une stèle à la mémoire des disparus de la catastrophe du Sautet ; EDF devant participer à la dépense de cette réalisation .

M. Le MAIRE informe le Conseil Municipal que la Société CETE chargée d'effectuer des sondages pour le projet d'autoroute recherche un local pour stocker des carottes de sondage ; il serait bon de voir si la Commune peut lui trouver un endroit qui lui conviendrait .

LE MAIRE,





COMMUNE DE CORPS
ISERE SERVICE DU COURRIER

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 1995

NOMBRE DE MEMBRES	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	15
VOTANTS	15

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze et le 23 juin à vingt et une heures , le Conseil Municipal , régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Dr. G. CARDIN, Maire Conseiller Général.

CONVOCACTION DU :
19 Juin 1995

PRESENTS : MM. CARDIN, GONSOLIN, FRANCOU , MARCOU, TISSOT, DUMENIL, REYNIER CORBY, BOULANGER, CROCHON, CALVAT, ROUX, PELLISSIER, GARAUD, PASDRMADJIAN .

objet de la délibération

NOMBRE D'ADJOINTS

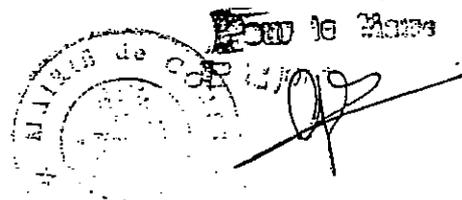
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en vertu des articles L.122-1 et L.122-2 du Code des Communes , le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif global du Conseil Municipal à savoir quatre pour la Commune de CORPS .

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré , décide de fixer à quatre le nombre des adjoints.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Le Maire,

Le Maire


ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. CARVIN
 élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (2)	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue (3)	8

Ont obtenu {
 M. Roux Prise (4) quatorze voix (5) 14).
 M. _____ voix (_____).
 M. _____ voix (_____).
 M. _____ voix (_____).
 M. (6) Roux Prise ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (2)	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue (5)	8

Ont obtenu {
 M. REYNIER Lue (3) quatorze voix (4) 14).
 M. _____ voix (_____).
 M. _____ voix (_____).
 M. _____ voix (_____).
 M. (6) REYNIER Lue ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 AOUT 1995.

PRESENTS :

MM. CARDIN, FRANCOU, ROUX, BOULANGER, GONSOLIN, REYNIER, TISSOT , GARAUD , PASDRMADJIAN , DUMENIL , CROCHON , PELLISSIER .

ABSENTS :

MM. MARCOU , CALVAT .

REPRESENTE :

M.CORBY .

ORDRE DU JOUR :

- I) - Travaux de Rénovation du Village de Vacances et modalités d'application du futur protocole avec les banques .
- II) - Vente de terrain à T.D.F.
- III) - Convention avec les V.F.D. pour le transport
CORPS -LA MURE .
- IV) - Convention Mairie - Office du Tourisme .
- V) - Commission des Impôts .
- VI) - Délégués S.D.E.A. ; C.E.S.900 .
- VII) - Certificat d'urbanisme parcelle AB 51 .

I) Travaux de rénovation du Village de Vacances et modalités d'application du futur protocole avec les banques :

M.Le MAIRE donne lecture de la lettre envoyée aux différentes banques , parties prenantes au Protocole d'accord pour le rééchelonnement de la Dette et fait état des réticences de certains banquiers pour la signature du protocole modifié ;
M.Le Maire , d'autre part , souhaiterait que dans le cadre d'application de ce protocole on précise l'ordre de paiement des arriérés .

Le Conseil Municipal après délibération estime que l'on doit strictement s'en tenir aux engagements déjà pris, à savoir :

- Ne pas démarrer les travaux de rénovation du Village de Vacances avant le bouclage définitif du plan de financement tel qu'il a été adopté en Conseil Municipal du 30 Juin 1995 ,

- Rajouter un avenant au Protocole d'accord modifié intégrant le bouclage définitif du plan de financement de la Rénovation du Village de Vacances ,

- Respecter dès aujourd'hui les termes du Protocole à venir :

- pas de dépenses d'investissement sauf celles liées à la Sécurité des biens et des personnes,

- limiter les dépenses de gestion comme indiqué dans le tableau joint en annexe au Protocole et en particulier la ligne concernant les subventions.

- payer les factures comme prévu dans le Protocole : à partir de 1995 toutes les factures devront être réglées et les factures des années précédentes payées au fur et à mesure des disponibilités financières en privilégiant les plus anciennes .

II) Vente de terrain à T.D.F. :

M.Le Maire rappelle la demande de T.D.F. pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en vue de régularisation foncière .

Le Conseil Municipal , après Délibération , autorise

M.Le Maire à signer tous les papiers nécessaires à la vente d'une parcelle de 367 M2 au prix de 20 000 F à T.D.F., parcelle faisant partie du terrain cadastré B 503 .

III) Convention avec les V.F.D. pour le transport CORPS-LA MURE :

M.Le Maire fait part des travaux de la Commission des Transports concernant le Service du matin à 7H20 et le problème du car Heuliez dont l'état nécessite de grosses réparations.

Après Délibération , le Conseil Municipal approuve les conclusions de la Commission des Transports à savoir :

- Projet d'achat d'un car en remplacement du car Heuliez et du Traffic ancien ,

- Modification de l'heure de départ du car le matin pour La Mure : 7 H 05, comme le car des V.F.D. ,

- Utilisation pour le trajet du car de la ligne CORPS- ST PIERRE de MEAROTZ avec l'accord du Conseil Général ou à défaut du car effectuant le ramassage scolaire de Pellafol ;

- Demande de révision du prix d'affrètement payé par les V.F.D. pour le doublage du matin : prix demandé :

400,00 F H.T. par jour de fonctionnement .

IV) Convention Mairie - Office du Tourisme :

M.Le Maire rappelle que dans le cadre du Protocole d'accord la Commune s'engage à ne pas verser de subventions pendant au moins 4 ans , ce qui remet en cause le versement du 1/10 du FAL touristique à l'Office du Tourisme et par là même la Convention du 18/04/81 modifiée le 22 MAI 1993 .

M. Le Maire propose que l'on demande à la Cour des Comptes une dérogation pour le versement de cette subvention et que lors de la révision de tous les accords passés avec l'Office du Tourisme on réexamine cette question .

V) Commission des Impôts :

M.Le Maire rappelle qu'à la suite des dernières élections il y aurait lieu de procéder à la Constitution d'une nouvelle Commission des Impôts .
Le Conseil Municipal décide de proposer :

- Commissaires Titulaires :

MM.Mmes FERRIERE Joseph ; FERRARI Georges ; GONSOLIN Jean-Marie ; MICHELLAND André ; ROSTAING Jean-François ; ARBOUET Juliette .

- Commissaires Suppléants :

MM.Mmes CHARLES Pierre ; JOURDAN Sylvie ; DUMENIL Patricia ; MAZET Jean-Marie ; DEVOLUY Henri ; GARAUD Franck .

VI) Délégués S.D.E.A., C.E.S. 900 :

M.Le Maire propose de nommer :
M.PASDRMADJIAN délégué auprès du S.D.E.A. et Mmes ROUX et CROCHON représentantes de la Commune au Syndicat du C.E.S. 900 .
Accord du Conseil Municipal .

VII) Certificat d'urbanisme terrain Mme MANACH :

M.Le Maire présente au Conseil Municipal les remarques formulées par la Commission d'Urbanisme concernant le terrain de Mme MANACH : le terrain est constructible mais soumis à un régime d'autorisation spéciale du fait de sa proximité avec le Cimetière .

- INFORMATIONS DIVERSES -

1) M.Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre de la D.D.A.S.S concernant la plainte de Mme GALVAIN à propos des nuisances occasionnées par le poulailler de M.JOURDAN . M.Le Maire se rendra sur place en personne pour constater les nuisances éventuelles .

2) Lecture est faite de la lettre de réclamations à propos de la gêne occasionnée par le bruit lors de la soirée organisée place Grenette le 08 Juillet 1995 ;
Il sera demandé aux organisateurs de baisser le niveau sonore lors de manifestations futures .

3) M.Le Maire fait état de la lettre de félicitations du Colonel BOURGEOIS à propos de la tenue irréprochable, constatée par lui-même ,du Centre de Secours de CORPS et de son matériel.

4) Constatant les nombreuses demandes d'intervention, parfois non justifiées , pour des nids de guêpes , M.Le Maire fait part au Conseil Municipal de sa décision de prendre un arrêté fixant un forfait de 200 F pour chaque intervention de ce type et demande aux Maires des autres Communes d'agir de la même manière .

5) Il est rappelé que , pour des raisons d'économie , il n'y aura pas cette année de feu d'artifice pour le 15 Août .

LE MAIRE,



PEDICURE

La Pédicure sera présente, Salle de la Mairie, le Jeudi 31 Aout de 13 H 30 à 17 H.
Prière de s'inscrire en Mairie, Tel:76 30 00 31 ou auprès de Gisèle ROUX
TEL:76 30 05 99.

RAMONAGE

Le Ramoneur effectuera sa tournée, dans la commune le MARDI 29 AOUT.
Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie, au plus tôt.

C O R P S

=====

L A S T E L E D U S O U V E N I R

Le dimanche 16 septembre 1945, une barque assurant le transport AMBEL-CORPS, coulait dans le lac du SAUTET.

Les familles des victimes commémoreront ce cinquantième anniversaire, par un office religieux qui sera célébré dans l'église de CORPS et sera suivi de l'inauguration dans le cimetière de CORPS, d'une stèle à la mémoire des vingt victimes de cette catastrophe, le samedi 16 Septembre 1995.

Pour financer cette stèle, une souscription est ouverte auprès des familles et de tous ceux qui souhaitent y participer. Les dons sont à déposer à la Mairie si possible avant le 5 septembre (une urne est en place à cet effet). Les chèques et C. C. P. sont à libeller à:

"Association Culture et Loisirs de l'Obiou"

Catastrophe du SAUTET, Mairie.

38970 CORPS

D E P A R T D U P È R E D E L A P L A G N E

Après 26 ans de bons et loyaux services auprès du Secteur Paroissial de CORPS, le Père André DELAPLAGNE nous quitte.

A cette occasion, pour lui dire "au revoir" et "merci", la Paroisse, la Municipalité et le Club de Foot (dont il fut l'instigateur il y a un quart de siècle !) organiseront une rencontre amicale au cours de la seconde quinzaine d'Octobre (la date sera précisée ultérieurement), rencontre à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

=====

Les nuits musicales

La saison des NUITS MUSICALES 1995 est terminée, laissant toujours un petit regret de " déjà fini ".

Cette année encore il y en a eu pour tous les goûts, après une ouverture magnifique le 15 Juillet avec L'ATELIER LYRIQUE DE L'ISERE qui a donné un vrai spectacle, c'est le chœur ROSSIKA de St. Pétersbourg qui a bouleversé l'ensemble des auditeurs. Sur un ton plus léger l'orchestre de chambre RICERCATA, a superbement continué le programme, et la soirée FLUTE ET HARPE éblouissante nous a entraîné dans une promenade musicale jusqu'au TRIO WEBER qui a terminé la saison avec brio.

LA FETE DU COCHON.

Le 2 Juillet l'Union des commerçants a organisé les journées commerciales annuelles: le samedi soir un bal avec l'orchestre " La Belle Epoque" entraînait les danseurs toute la soirée. Le lendemain à partir de 16H les bouchers et les restaurateurs s'étaient groupés pour la fête du cochon, sur les fossés pour faire cuire le boudin et détailler la bête qui était aussitôt vendue aux amateurs, qui attendaient avec impatience la dégustation. Le soleil était de la partie et l'après-midi fut très animé.

PELLAFOL - LES CINQUIEMES SOIREES DU RIGODON.

Le 5 Août a eu lieu à Pellafol la dernière soirée de la semaine du RIGODON, danse traditionnelle qui jadis était de toutes les fêtes, chaque village avait son pas et son chant.

Aussi durant la semaine du 31 Juillet au 5 Août tous les danseurs s'étaient rassemblés le soir devant l'église, soit pour apprendre les différents rigodons, soit pour faire connaître celui de son village. Petits ou grands, tous ont participé à cette animation avec beaucoup d'entrain.

Samedi, les personnalités, M. Didier Migaud, député, M. Gérard Cardin, Conseiller général, M. Moutin Maire, et de nombreux élus étaient présents et ont encouragé les participants et les organisateurs Raoul Barbe, Christian Vignon, etc...

LE CHŒUR RUSSKA DE SAINT-PIERRE-BONNAY



La fête du cochon



Les cinquièmes soirées du Rigodon



PELLAFOL - UN NOUVEAU SENTIER DE RANDONNEE.

Dernièrement les élus du Canton de Corps étaient invités par l'O.N.F. à participer à la découverte d'un nouveau sentier.

Le rassemblement avait lieu au Vieux-Pellafol, et là les responsables de l'office Nationale des Forêts offraient plusieurs circuits pour se rendre aux sources des Gillardes. Celui qui a été choisi demandait 6 heures de marche pour retrouver le point de départ et reprendre la voiture.

Le sentier bien tracé est large et légèrement creusé et domine la Souloise, la vue y est exceptionnelle, car il surplombe le cours d'eau. Des panneaux mis en place explique les travaux effectués et la géologie du site, rendant la marche agréable. A l'arrivée aux Gillardes, Yves Moutin, Maire de Pellafol et son conseil, accueillent les participants en leur offrant l'apéritif et un pique-nique campagnard, fort appréciés. En quelques mots, M. le Maire souhaite la bienvenue à tous rappelant que ce chemin de découverte qui paraît tout simple est quand même le résultat d'efforts importants des nombreux partenaires. Il remercie tout d'abord le conseil général pour son aide financière de 80 % et tout particulièrement l'ancien et le nouveau chef du service R.T.M. M. Tachker qui est à l'origine du projet et du financement et M. Requillard qui lui a succédé pour sa réalisation, sans oublier M. Lapeyre, toute son équipe et l'O.N.F. pour la mise en oeuvre particulièrement réussie, de grande qualité, que les promeneurs viennent d'apprécier en leur rappelant qu'ils sont les premiers touristes officiels de cette randonnée.



C O R P S : LA KERMESSE DE L'ECOLE

Elle s'est déroulée le dimanche 18 juin, le soleil était présent, elle a obtenu un vif succès.

Dès 11h 30, les chorales de Pierre-Châtel, Saint-Firmin et Corps, s'étaient regroupées devant la Salle des Fêtes et sous la direction de Michelle et Sophie, ont chanté ensemble ou séparément différents morceaux, appréciés par le public.

Un apéritif offert à tous, permettait d'attendre le repas qui suivait : salades variées, méchoui cuit à point, dessert, etc...

Puis la Kermesse se mettait en place au Jardin de Ville, à la grande joie des enfants qui pouvaient participer aux jeux divers, au concours de pétanque et au tirage de la tombola, etc...

Un grand bravo aux organisateurs, l'Association de Parents d'Elèves et les enseignants, pour la réussite de cette journée.



" P O U R " O U " C O N T R E "

Lorsque j'étais enfant comme tous ceux et celles de mon âge, j'ai joué dans la cour de l'école, dans les rues de mon village à ces jeux qui consistent toujours à lancer une pièce en l'air (pile ou face), à pic et pic et colégrampour déterminer dans quel camp nous devions nous ranger.

Alors le meneur de jeu déclarait d'une voix solennelle :
- "Les pour" à droite, "Les contre" à gauche ou inversement.

A cet instant déjà chaque joueur regardait au moment de rejoindre le camp que le sort lui désignait, qui faisait partie de son équipe.

Selon ses affinités, des réactions différentes exprimées verbalement commençaient à se manifester. Mais le jeu continuait.

Assis côte à côte sur le même banc de l'école, partageant le même enseignement, la même éducation les "pour" et les "contre" devenaient alors deux camps rivaux au point d'en arriver aux bagarres, aux coups, à des règlements de comptes qui s'opéraient à la sortie de la classe, au coin d'une rue, en allant garder les troupeaux.

Si par malheur l'écho parvenait aux oreilles du maître ou de la maîtresse, aux parents des contestataires, les sanctions pleuvaient des deux côtés qui dégénéraient en joutes oratoires dans le village. Joutes qui n'avaient rien à voir avec des discussions brillantes, mais plutôt en disputes, en luttes parfois fratricides que finalement tout le monde regrettait.

Les mots "pour" et "contre" utilisés dans un jeu, perdaient alors leur sens, de partage, de bonheur, d'amitié couronné par une simple victoire.

- Pourquoi ?

- Parce que l'homme n'est pas fait pour haïr, détester mais "pour" partager, aimer tout ce qui est beau et bien pour lui et ses semblables, et "contre" pour tout ce qui nuit à la vie de chacun de nous : mécontentement, discorde, incompréhension, qui nous éloignent du bonheur de vivre ensemble, de partager une sincère amitié.

JULIETTE ARBOUET

CLUB DU 3 ème AGE : SORTIE CHAMPETRE

Pour son concours annuel de Pétanque, le mercredi 21 Juin, le Club avait choisi St Didier en Dévoluy.

Une quarantaine de personnes y ont participé et apprécié l'accueil du Patron du restaurant de la Neyrette, qui leur a offert 2 coupes pour récompenser les meilleurs, et l'apéritif.

Après avoir dégusté un copieux repas, la remise des prix avait lieu, et ensuite chacun avait le choix: soit la pêche à la truite, la visite de " la mère Eglise", ou la chaise longue au bord de l'étang.

Vers 18 H. c'était le retour à Corps et tous sont rentrés chez eux ravis de cette agréable journée.

RESULTAT DU CONCOURS DE PETANQUE A LA NEYRETTE

21 JUIN 1995

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. Ambrosiano F.- Abert Madeleine. | 8 Garaud Robert - Gonzalez Suzon. |
| 2. Gonzalez Léon - Adam Renée. | 9. Roux Louis - Davin Solange . |
| 3. Roche Jean - Mary Mathilde. | 10. Adam Robert - Renaud Jeanine. |
| 4. Veysiere J.L - Garaud Suzette. | 11. Balmet Solange - M.elle Prudhome |
| 5. Davin Paul - Roche Aline. | 12. Mary Léon - Jambon Pauline. |
| 6 Renaud Pierre - Galvain Jeanette. | 13. Quilichini Solange - Grand Ad. |
| 7 Galvain Paul - Roux Marcelle. | 14. Pellissier Eugène - Schaller Yvette. |



KERMESSE

Elle s'est déroulée le dimanche 6 Août, devant la Mairie. Dès 15 heures les sympathisants du Club étaient présents et tentaient leur chance aux différents jeux : La Roue du Bonheur, Enveloppes surprises... Mme Pellissier ,Présidente, et les membres du Club animaient cette Kermesse et procédaient ensuite au tirage de la Tombola.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 S-Martin-le-Vinoux)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1994

Samedi 22 juillet 1995 à 10 heures - Mairie de Corps

Elle s'est déroulée en présence de :

Mr le Dr CARDIN, Conseiller Général du Canton de Corps et Maire de Corps

Mr PRAT Louis, Adjoint au Maire de Pellafol

Me LARGUIER Thérèse, Conseil. Municip. des Côtes de Corps

Me HURTADO Nicole, Conseil. Municip. de La Salle en Beaumont

Me LAURENS Denise, Conseil. Municip. de la Salle en Beaumont

Me RICHIERO Geneviève, Conseil. Municip. de St Laurent en Beaumont

Mr PONCET Denis, Coordinateur l'Action Gériatologique

Me PELLISSIER M.J. Présidente du Club du 3ème Age de Corps

Des membres du Conseil d'Administration de l'Association A.D.M.R de Corps

D'Aide à Domicile et du Personnel "Tierce-Personne" du Canton de Corps

Se sont excusés :

Mr le Maire de Beaufin

Me le Maire de Quet en Beaumont

Me JURY Françoise, Assistante Sociale M.S.A.

Me LANGLOIS Martine, Assistante Sociale DISS

Monsieur GARNIER Bernard, Président, souhaite la bienvenue aux participants en les remerciant de leur présence et ouvre la séance.

BILAN MORAL ET D'ACTIVITE POUR 1994.

AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES : 65,99 %

- Payant	10,03 %	par rapport à 1993 en diminution de :
- Divers	7,98 %	8,44 %
- CRAM	2,56 %	- Id ^e -
- DISS	12,72 %	- Id ^o -
- SLI	17,39 %	- Id ^o -
- EDF	7,08 %	- Id ^o -
- MSA	8,23 %	- Id ^o -

AIDE A DOMICILE AUX FAMILLES

- MSA	3,91 %	par rapport à 1993 en augmentation de :
- CAF	6,94 %	95,02 %

SERVICE MANDATAIRE

20,98 % en diminution de : 61,36 %

RURAL SERVICE

0,73 % en diminution de : 77,69 %

CRAM GARDE A DOMICILE

1,44 % en augmentation de : 57 %

100,00 %

Diminution globale du service par rapport à 1993 : 23,18 %

Il est à noter une diminution de l'ensemble en raison de (décès et départs en hiver).

AIDES A DOMICILE DANS LES COMMUNES :

- BEAUFIN	: 3,23 %
- CORPS	: 51,61 %
- COTES DE CORPS	: 3,23 %
- LA SALETTE	: 3,23 %
- PELLAFOL	: 3,23 %
- QUET EN BEAUMONT	: 3,23 %
- SALLE EN BEAUMONT	: 16,13 %
- St LAURENT EN BEAUMONT	: 12,90 %
- Ste LUCE	: 3,23 %
	<hr/>
	100, 00 %

Liste du personnel des différents services en 1994

1 - Me AUBAUD Nicole	Aide à domicile
2 - ME AUBAUD MARYLINE	- Id° -
3 - Me GIROUD Nicole	- Id° -
4 - Me LACOSTE Ginette	- Ide -
5 - Me GALVAIN Josette	- Id° -
6 - Me RORATO Maryvonne	- Id° -
7 - Me TROUSSIER Jacqueline	- Id° - et tierce personne
8 - Me REYNIER Chantale	Rural Service. (Contrat terminé suite à décès de la personne aidée);

Sur les 8 salariées , 7 ont effectués 20.855 Kms. (dont 14.843 Kms en été et 6.010 Kms en hiver.

Ont apporté aide et réconfort dans 31 foyers répartis dans 9 communes sur 13 pour lesquels elles ont effectué 3.977 heures, dont 2.625 heures chez les personnes âgées. Il faut rappeler tout le mérite du personnel intervenant qui accomplit son travail dans des conditions toujours délicates.

Les bénévoles espèrent l'adhésion de nouveaux et jeunes membres pour épauler et remplacer éventuellement les anciens;

LE BILAN FINANCIER présenté par Madame PELLISSIER Marie-Louise s'élève pour 1994 à la somme de : 306.186 francs; soit un excédent de : 19.508 francs.

Positif de 6,37 % . APPROBATION A L'UNANIMITE DU BILAN FINANCIER 1994

SUBVENTIONS DU CONSEIL GENERAL

- Subvention fonctionnement conseil général en diminution de : 16,22 % par rapport à 1993.
- Subvention déficit horaire en diminution de : 21,27 % par rapport à 1993
- Subvention Communale est en légère augmentation : 8,06 % par rapport à 1993. Nous remerciant très vivement les 8 communes qui ont bien voulu aider l' A.D.M.R. du canton de Corps et en espérant que d'autres communes suivront.

Le loto annuel, animé par Madame Roux Gisèle, a eu lieu le 13 novembre 1995 à la salle polyvalente de la Mairie de Corps.

- Il a rapporté la somme de : 2.840,15 francs.

Des remerciements sont adressés aux généreux donateurs et participants. Madame ROUX Gisèle, dévouée animatrice commente le déroulement de cette agréable après-midi récréative.

DECISIONS PRISES EN ASSEMBLEE GENERALE

- Le loto est maintenu : Il aura lieu le dimanche 19 novembre 1995 salle des fêtes de QUET-EN-BEAUMONT.
- Le prix des cartes d'adhérents reste maintenu à 30,00 francs.
- La prime de fin d'année de 2 % accordée aux Aides à Domicile est également reconduite pour 1995.
- le paiement au taux plein des heures de concertation des Aides à domicile est également reconduit.

Le Président remercie toutes les personnes de l'équipe associative bénévoles, salariées ainsi que le personnel fédéral qui l'ont secondé et lui ont permis d'assumer sa fonction dans de très bonne condition.

Mr GARNIER Bernard , Président, clot l'assemblée avec ses remerciements L'Association offre le verre de l'amitié.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

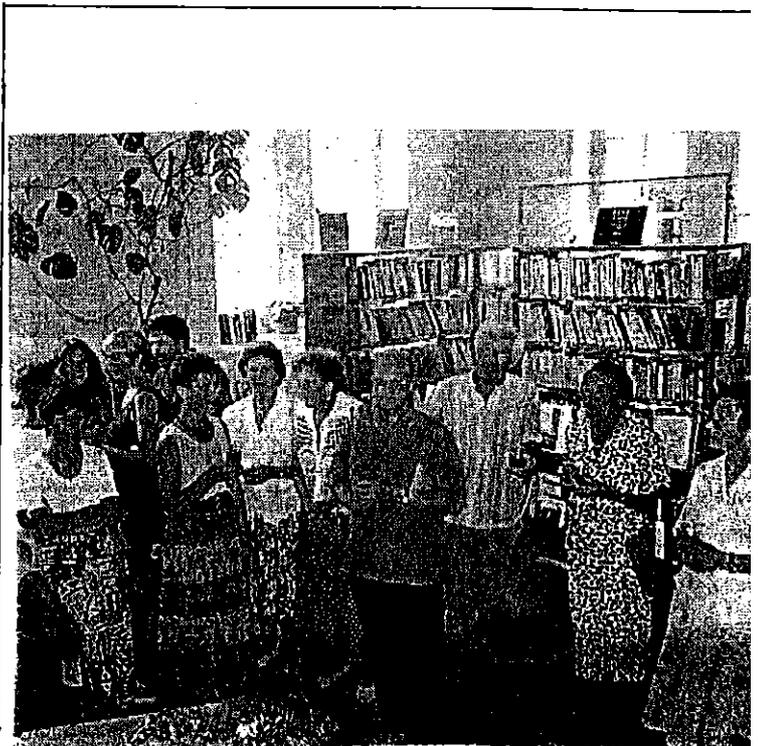
(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 S-Martin-le-Vinoux)

RELAIS LOCAUX au 29 JUILLET 1995

COMMUNE	NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
AMBEL	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
BEAUFIN	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
COTES DE CORPS	GIROUD	Nicole	38970 COTES DE CORPS	76 30 01 52
CORPS	MOUSSIER	Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
"	ROUX	Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
MONESTIER D'AMBEL	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
PELLAFOL	GARNIER	Bernard	38970 PELLAFOL	76 30 03 03
QUET EN BEAUMONT	BOREL	Monique	38970 QUET EN BEAUMONT	76 30 42 92
ST LAURENT EN BEAUMONT	CHIABERTO	Colette	38350 ST LAURENT EN BEAUMONT	76 81 14 36
STE LUCE	AUBAUD	Nicole	38970 STE LUCE	76 30 02 14
ST MICHEL EN BEAUMONT	VIAL	Yvonne	38350 ST MICHEL	76 30 41 52
LA SALETTE	MOUSSIER	Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
"	ROUX	Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
LA SALLE EN BEAUMONT	GARNAUD	Denise	38350 LA SALLE	76 30 42 06
ST PIERRE DES M.	CHARLES	Yvette	38350 ST PIERRE des MEAROTZ	76 30 40 57

PREMIERE COMMUNION ET PROFESSION DE FOI

L'Eglise de Corps était presque trop petite pour accueillir les familles et les amis des premiers communiant: Julien Biegnole, Thomas Crochon, Mario Rostaing et Jean-Charles Senac et ceux qui faisaient leur profession de foi: Christophe Bouvier Joël Crochon, Alexandre Fougeron et Diane Pellissier. C'est avec émotion et recueillement qu'ils ont suivi la cérémonie célébrée par le père Delaplagne et animée par Bérangère, Mme Francou à l'orgue, et la chorale. Tous garderont un bon souvenir de cette journée à laquelle ils ont participé durant la célébration.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DES PEINTRES A LA BIBLIOTHEQUE - Samedi 5 Août, un apéritif offert par la bibliothèque à l'occasion de l'exposition de tableaux des peintres locaux, réunissait une cinquantaine de personnes.

Responsables de la bibliothèque, peintres, un grand nombre de conseillers municipaux, abonnés et amis se retrouvaient autour du pôt de l'amitié.

La présidente, Suzette Garaud prononçait un mot d'accueil, Mr le Maire Gérard Cardin, remerciait à son tour les peintres, les bénévoles pour leur travail. Cette sympathique rencontre s'est déroulée dans une joyeuse ambiance et s'est terminée en chantant, pour le plus grand plaisir de tous.

L'exposition est visible à la bibliothèque jusqu'au mois de Septembre aux heures d'ouverture: jeudi et samedi de 10 H à 12 Heures.

LA PÊCHE ET LE FOOT REUNIS POUR UN GRAND MECHOU

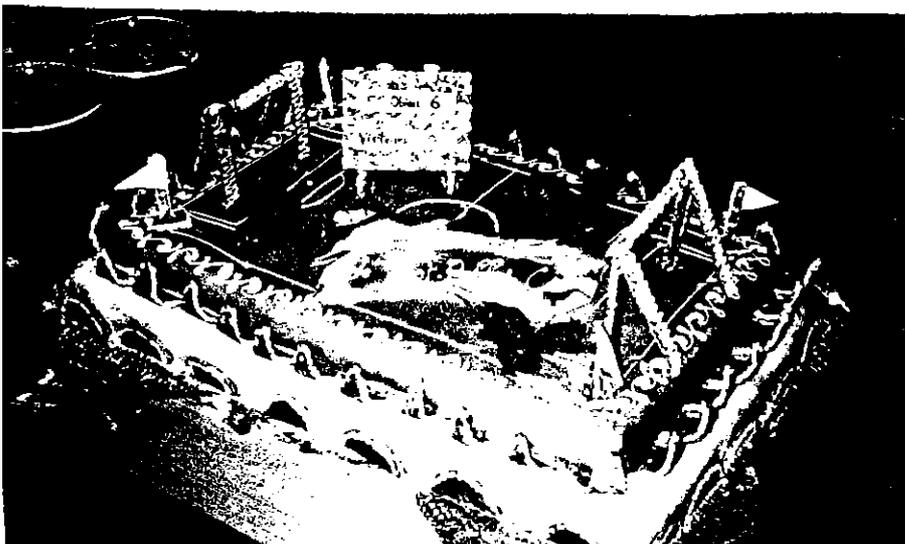
Samedi 12 Août de nombreuses personnes étaient présentes au traditionnel méchoui annuel organisé par la Gaule de la Sezia et le football club de l'Obiou. Touristes, pêcheurs et footballeurs se sont retrouvés pour déguster l'excellent repas préparé par la société de pêche et servi par la jeune équipe du Comité des Fêtes du F.C.O.

Après le dessert, le Maire de Corps Gérard Cardin ouvrait le bal qui allait se poursuivre tard dans la soirée. Pour le F.C.O. ce méchoui cloturait les festivités de l'été qui avaient commencé ; par la commémoration du 25° anniversaire du foot.

Après un bel hommage rendu par le maire de Corps à Louis Galvin récemment décédé, le président Luc Reynier traçait l'historique du Club depuis sa création et le vice président Frank Garaud soulignait le travail fait par le jeune et dynamique comité des fêtes du F.C.O., notamment lors du réveillon de la St Sylvestre. Gaby Hemmer, l'entraîneur, faisait le bilan sportif et les perspectives pour la prochaine saison, tandis que les plus jeunes licenciés rêvaient chacun d'une médaille pour leur très bon résultats. Pour clôturer la saison, un buffet était offert au public très nombreux et les enfants soufflaient les 25 bougies sur un très beau gâteau.

Plus tard dans l'été, le challenge Joël Turc était remporté par l'équipe Belguidoum de Susville et le nouveau trophée Louis Galvin par la jeune équipe du Camping du lac.

Dimanche 27 Août, le challenge Christian Porcero se disputera sur le terrain de foot. Huit équipes de l'Isère et des Hautes Alpes tenteront de l'enlever à Mens tenant du titre: une belle journée en perspective.



11. - CORPS - La gare et le bourg

A partir de 1932 c'est le train qui arrive à Corps, avec le prolongement de la ligne Grenoble-La Mure, ouverte dès 1888.

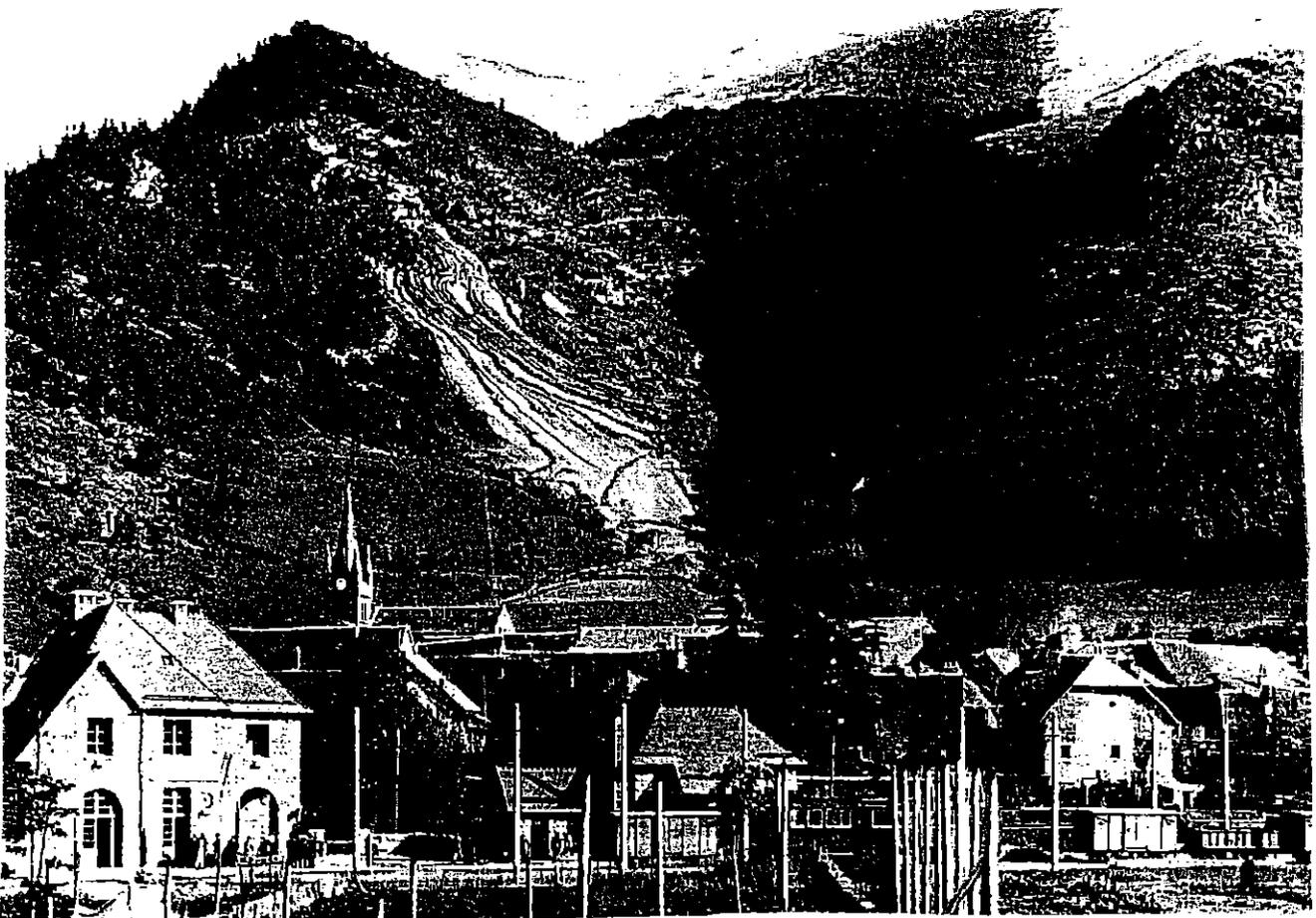
Ligne à écartement réduit et voie unique, laborieusement réalisée au prix d'ouvrages d'art remarquables, tel le viaduc de la Roizonne, et cheminant, à partir des Egats, de conserve avec la route nationale dont elle s'écartait fort peu, à la manière d'un tramway.

Ligne qui aurait dû être prolongée jusqu'à Gap, mais qui ne fut jamais achevée, victime de la crise et de la route, le « tubaïre » du Champsaur restant du domaine de la légende.

On voit ici la gare de Corps, beau bâtiment en pierre de taille qui affichait fièrement, mais imprudemment, sur son autre façade « Chemin de Fer de la Mure à Gap ». C'est aujourd'hui un bâtiment administratif de la DDE.

Aucune carte postale du train en gare de Corps. On ne fait que l'entr'apercevoir ici. Le chemin de fer était déjà très banalisé et si, en début de siècle, de nombreuses cartes illustrent le transport ferroviaire, à la veille de la seconde guerre mondiale ce genre de « souvenir » ne retenait plus guère l'attention des photographes et des éditeurs de cartes postales.

C'est fort dommage car le train ne fréquenta guère la gare de Corps que pour une brève période. Après une intense activité liée à la construction du barrage du Sautet, le transport « voyageurs » fut arrêté dès 1939, faute d'une clientèle suffisante, et en 1949 l'exploitation « marchandises » fut à son tour abandonnée, et la voie déclassée.



CARNET DU JOUR

NAISSANCES

Nous avons appris avec joie la naissance de :

JULIE fille de Catherine et Thierry ROGEON petite fille de Simone et Jean BLANC, arrière petite fille de Mme Louise COMTE, petite nièce d'Hélène, Raymond et Roger COMTE.

CLARA née le 13 juillet, fille de Sylvain et Sophie PETRIZELLI, petite fille de Rolande PELLISSIER et arrière petite fille de Eugène et Mignonne PELLISSIER.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et santé aux bébés et nos sincères félicitations aux parents;

MARIAGES

Le samedi 8 juillet a été célébré à MARCILLY en VILLETTE, le mariage de Nelly CACHARD et Olivier CHOPIN

Le samedi 15 juillet a été célébré en l'Eglise de CORPS le mariage de Carole PASDRMADJIAN, fille de Eustaquia MARTINEZ-DELLA VEDOVA et de Gaspard PASDRMADJIAN, avec Philippe CASSAGNE fils de Geneviève CASSAGNE.

Le samedi 29 juillet a été célébré le mariage de Francis GAUTHIER et de Laurence DURAND, fille de Rolande et Daniel DURAND, petite fille de Mme Marie-Jeanne GUEYDAN. (à PCNT DE CHERUY).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations à leur famille.

CARNET DE DEUIL

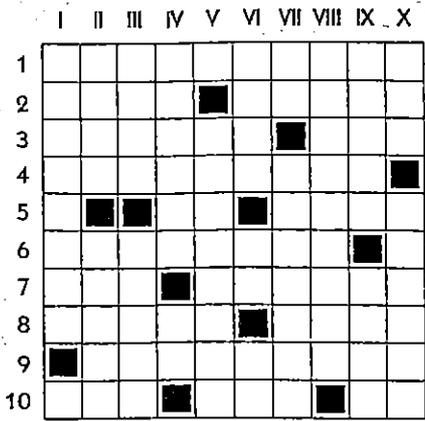
C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

M. BLANC père et beau-père de Jean et Simone BLANC

MARIE GALVAIN épouse de M. Paul GALVAIN de PELLAFOL, belle soeur de Fernand BOREL, tante de Camille et Jeannette GALVAIN, Mme et Mr BARBE, Mme et Mr PATRAS, Mme et Mr Henri GALVAIN, Mme Danielle BASSO, Mme et Mr Yves GALVAIN, Mme et Mr SIMOND, Mme et MR SONZONI

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

MOTS CROISÉS



Horizontalement : 1. Un homme qui court à la catastrophe. 2. Mini jupe. - Elle a souvent lieu en faisant la noce. 3. Mer bretonne. - Elle a des yeux tendres. 4. Interroge avec une certaine insistance. 5. Un article étranger. - Pouvant avoir blanchi. 6. Tailler en biseau. 7. Point d'union. - Colonne montante. 8. Maradona pour les amateurs de football. - Roi shakespearien. 9. Dépeignisse. 10. Est bien ouverte. - Tenus en main. Se lit dans la presse.

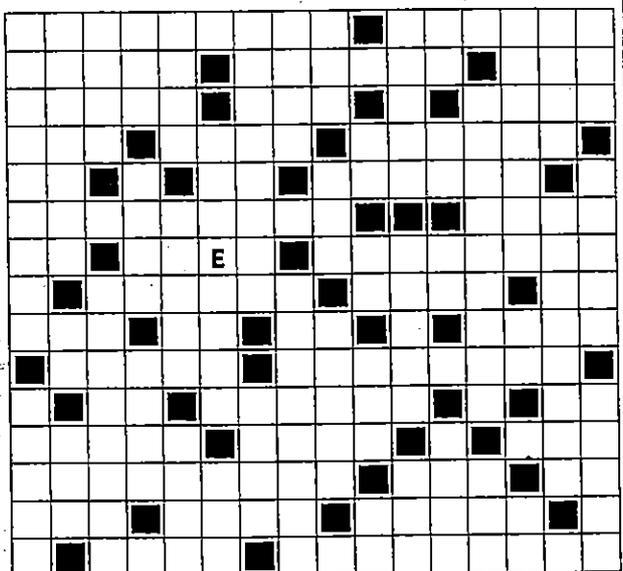
Verticalement : I. Qu'est-ce qu'il doit se raser ! II. Pays ou lac, selon le sens. - Fragment. III. Vougeot pour un vignoble. - Département. IV. Elles peuvent faire la sourde oreille. - Fait partir des Anglais. V. Corollaire de l'inertie. VI. Il est difficile de lui résister. - Convient pour monsieur mais pas pour homme. - Bien repassé. VII. En vogue. - Elles figurent sûrement sur vos notes de restaurant, au retour d'Espagne. VIII. Celui qui en use fait des manières. IX. Mesure. - Dépôt de fond. X. Direction. - Volumes d'essences.

MOTS CASÉS

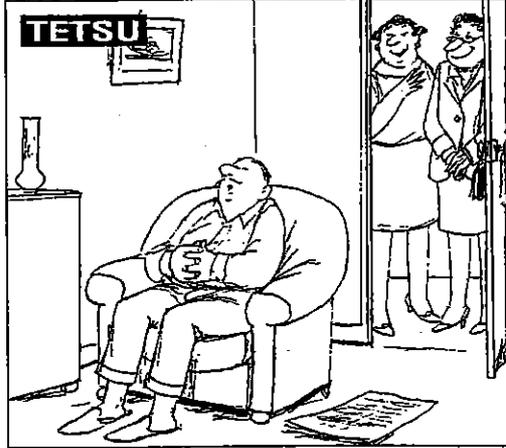
Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ E

- Mots de 9 lettres :**
 attirails - économié - entremets - latiniste - lorgnette - supérieur.
- 8 lettres :**
 déferler - légèreté - radieuse - remettre - sérénité - susurrer - thérapie.
- 7 lettres :**
 avarice - menteur.
- 6 lettres :**
 blette - écimer - erseau - muette - tenter - tramer.
- 5 lettres :**
 eider - épaté - héros - ornée - ovale -

- râper - reste - saler - semer - table - tenus - têter.
- 4 lettres :**
 anis - créé - crêt - épié - éros - esse - fret - îles - iule - nerf - once - osés - rata - réer - ride - tape - tête - trot.
- 3 lettres :**
 épi - est - euh - fer - gré - île - lse - mes - ôté - pur - ris - rot - Sem - sir - sis - tri.
- 2 lettres :**
 as - bu - en - en - et - et - et - et - go - le - ni - ré - ré - ru - te - Ur - ut - ut.



— Vous rendez-vous compte, Dubois, que vous sollicitez une augmentation d'une firme qui a vu ses bénéfices se réduire de 20 millions l'an dernier ? (ALI)



— Le journal a publié son discours de dimanche et il s'est endormi en le relisant...



— Hélas, non... c'est l'immeuble qui se fissure ! (Paul)